

26 août 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le vingt-six août deux-mille-quatorze (26 août 2014) à dix-huit heures (18 h 00) à laquelle sont présents et forment quorum :

MM. Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Claude Nantel

Sont absents :
MME La conseillère Nadia Masse
MM. Le conseiller Patrice Charette
Le conseiller Claude Labonté

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 21 août 2014.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière adjointe, le maire déclare la séance ouverte. Il est 18 h 00.

4. RÉS. 213.08.2014 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
26 AOÛT 2014
À 18 H 00**

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Appel d'offres et contrats**
 - 5.1 Appel d'offres numéro 2014-05 relatif à la construction de trottoirs et de bordures sur les rues de l'Église et Allard;



5.2 Appel d'offres numéro 2014-07 relatif à des travaux de pavage sur les rues Allard et de l'Église : Octroi de contrat;

6. Administration

6.1 Travaux relatifs à l'appel d'offres numéro 2014-04 : approbation des modifications;

7. Travaux publics

7.1 Remplacement d'une benne de camion;

8. Urbanisme

8.1 Colloque de la PROMA;

9. Période de questions et réponses

10. Levée de la séance

Adoptée

5.1 **RÉS. 214.08.2014** **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2014-05 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET DE BORDURES SUR LES RUES DE L'ÉGLISE ET ALLARD**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 157.06.2014 mandatant la directrice générale à aller en appel d'offres pour la construction de trottoirs et de bordures sur les rues de l'Église et Allard;

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture de la seule soumission reçue et ouverte le 22 août dernier à 11 h 05, soient :

SOUSSIONNAIRE JOUR ET HEURE DE RÉCEPTION	TOTAL AVEC TAXES (OPTION A)	TOTAL AVEC TAXES (OPTION B)
Groupe HEXAGONE <i>Reçue le 22 août à 9h24</i>	213 001,20 \$	223 005,97 \$

CONSIDÉRANT QUE la seule soumission reçue dépasse les estimés préparés par la Municipalité et que, pour des raisons de logistique, il serait plus opportun de réaliser ces travaux l'an prochain;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De rejeter la seule soumission reçue et de reporter les travaux de construction de trottoirs et de bordures sur les rues de l'Église et Allard à l'an prochain.

Adoptée

5.2 **RÉS. 215.08.2014** **APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2014-07 RELATIF À DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LES RUES ALLARD ET DE L'ÉGLISE : OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 181.07.2014 mandatant la directrice générale à aller en appel d'offres pour la réalisation de travaux de pavage sur les rues Allard et de l'Église;

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture de la seule soumission reçue et ouverte le 22 août dernier à 11 h 05, soient :



SOUSSIONNAIRE JOUR ET HEURE DE RÉCEPTION	TOTAL AVEC TAXES
Asphalte Bélanger inc. <i>Reçue le 22 août à 10 h 49</i>	76 295,11 \$

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 214.08.2014 rejetant l'appel d'offres relatif à la construction de trottoirs et de bordures, rendant ainsi inutiles les travaux de pavage ;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De rejeter la seule soumission reçue et de reporter les travaux de pavage sur les rues Allard et de l'Église à l'an prochain.

Adoptée

6.1

**TRAVAUX RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES
NUMÉRO 2014-04 : APPROBATION DES
MODIFICATIONS**

Aucune nouvelle demande de modification n'ayant été présentée à temps pour cette séance, cet item sera traité lors de la prochaine assemblée du conseil.

7.1

RÉS. 216.08.2014 REMPLACEMENT D'UNE BENNE DE CAMION

CONSIDÉRANT QUE les pentures et le nid d'abeille sont désuets et doivent subir plusieurs réparations sur le véhicule V-27;

CONSIDÉRANT QU'il coûterait plus cher d'acheter les pièces que d'acheter une nouvelle benne;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Robert Bergeron
APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser l'achat d'un plancher et une benne quatre saisons du fournisseur Les Machineries St-Jovite pour un montant de 7 430,29 \$ avant taxes.

Que cette dépense soit payée à même l'excédent non affecté.

Adoptée



8.1 RÉS. 217.08.2014 COLLOQUE DE LA PROMA

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser les membres du conseil ainsi que 3 employés à assister au colloque de la PROMA qui aura lieu le 18 septembre prochain ainsi que de défrayer les frais d'inscription au montant de 25\$ chacun s'y rattachant.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

Que cette dépense soit payée par les postes budgétaires 02-11000-345 et 02-47000-346.

Adoptée

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

8. RÉS. 218.08.2014 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 29.

Adoptée

_(original signé) _____
Gilbert Brassard
Maire

_(original signé) _____
Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_(original signé) _____
Gilbert Brassard
Maire